

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Privé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

LA LETTRE
D'INFORMATION
D'ORLÉANS
n° 17
SEPTEMBRE 2017 MÉTROPOLE

Orléans Métropole

www.orleans-metropole.fr

ÉDITO

OLIVIER CARRÉ,
président d'Orléans Métropole

Le projet métropolitain, adopté au début de l'été, constitue une nouvelle étape du développement de notre territoire. Basé sur la solidarité des communes et sur une ambition partagée, il doit nous permettre de figurer dans les dix ans à venir parmi les 15 territoires qui comptent en France.

Cet objectif, nous l'atteindrons. Parce que nous, les 22 maires de la métropole, nous partageons la même vision du développement, des enjeux à relever,

de la gouvernance pour y parvenir, et parce que nous sommes animés par l'envie de donner, de faire, ainsi que par le respect des femmes et des hommes qui vivent sur notre territoire.

Nous nous sommes donné les moyens de mettre en

œuvre la feuille de route de ce projet métropolitain, par une gestion raisonnée des ressources publiques, par la compétence des personnels et par l'attention et l'écoute que nous portons aux initiatives.

Cette ambition, qui se traduit déjà dans des projets tels que AgreenTech Valley, CO'Met et Interives, ne peut réussir que dans le respect des équilibres. Développer l'innovation et mettre en valeur notre patrimoine. Encourager la réussite économique et être solidaire vis-à-vis de tous ceux qui ont besoin de nous. Réussir les grands championnats et pousser au plus près le goût pour les sports et la pratique amateur. Être un territoire à la démographie positive et toujours préserver notre environnement naturel. Je pourrai multiplier les exemples qui sont une singularité de l'Orléanais : une métropole d'équilibre.

Nous aurons besoin de tous les talents pour y parvenir, car au final, ce sont bien les femmes et les hommes qui y vivent qui feront gagner notre métropole. Notre rôle, à nous collectivités locales, c'est de leur donner les moyens de réussir et de s'épanouir.



Dévoilé le 11 juillet en conseil métropolitain, le lauréat pressenti pour la réalisation de CO'Met réunit le constructeur Bouygues et les architectes Jacques Ferrier et Populous. Cet équipement modulable pourra accueillir simultanément de grands événements sportifs, culturels et économiques.

2

PROJET

Orléans Métropole, territoire de réussites

3

GRAND PROJET

Dans le sillage de CO'Met

4

CIRCULATION

Métropole nord : une voie pour apaiser le trafic

TRIBUNES LIBRES

INFOS PRATIQUES

ORLÉANS
MÉTROPOLE

Naturellement Val de Loire

Orléans Métropole, territoire de réussites

PROJET MÉTROPOLITAIN

En se dotant d'un projet ambitieux et partagé, Orléans Métropole affirme sa volonté et se donne les moyens de devenir un territoire attractif et rayonnant, solidaire et humaniste. Le cap est donné !

Le conseil communautaire, réuni le mardi 11 juillet 2017, a approuvé son « projet métropolitain », une feuille de route pour les dix ans à venir qui doit permettre à Orléans Métropole de figurer parmi les 15 territoires qui comptent en France et, plus encore, de passer du statut de « métropole entrante » à « métropole intense » à l'instar de Nantes, Strasbourg, Rennes, Grenoble et Montpellier. Comprenez des territoires dont l'indice d'intégration des fonctions métropolitaines (compétences) est élevé et qui, en outre, exploitent leurs atouts et leurs ressources pour faire « plus » et « mieux ».

« Nous en avons la capacité, estime Olivier Carré, président d'Orléans Métropole et maire d'Orléans. Parce que nos bases sont saines, que nous avons conscience de nos atouts mais aussi de nos faiblesses, et que nos 22 communes partagent et portent cette ambition, encouragées par les territoires et collectivités (Département, Région) qui nous entourent. Le fait d'exprimer clairement notre volonté commune est un gage de réussite. »

GRAVIR LES MARCHES DE LA MÉTROPOLISATION

Orléans Métropole a choisi d'exprimer cet engagement dans un manifeste, qui doit la mener vers une métropole au service de ses habitants car ils sont les premiers ambassadeurs de leur territoire, une métropole attractive et rayonnante, solidaire et connectée.

Pour y parvenir, plusieurs marches sont à gravir. Au sein même du territoire et avec nos voisins, en intensifiant les relations et coopérations ; vis-à-vis de l'ensemble de la région Centre-Val de Loire, où son statut de capitale régionale lui confère un rôle d'animateur et de fédérateur ; et, enfin, vis-à-vis de l'Île-de-France et de l'international, ce qui est essentiel pour attirer notamment dans les domaines économique et scientifique. Orléans Métropole se positionne comme un accélérateur de carrières, de projets, où tout un chacun peut disposer des clés de la réussite.



PAROLES D'ÉLUS

« C'est la première fois que notre agglomération se dote d'un projet aussi ambitieux et aussi fédérateur. J'y vois aussi du courage car nous savons que la traduction des objectifs en actions sera marquée de discussions franches et sincères, de celles qui nous permettent d'avancer ensemble. »

David Thiberge,
3^e vice-président d'Orléans Métropole, chargé des Déplacements et des Transports, et maire de Saint-Jean-de-Braye



« Il nous faut aller vite car nous ne sommes pas seuls, et si, à un moment donné, nous n'avons pas ce développement de territoire, nous pouvons perdre des places mais aussi les entreprises qui comptent s'installer et qui peuvent être créatrices d'emploi. »

Jacques Martinet,
5^e vice-président d'Orléans Métropole, chargé de l'Aménagement économique, et maire de Saint-Denis-en-Val



« La métropole ne se fera pas de manière intrinsèque mais avec l'ensemble des territoires municipaux, autour de ces notions d'équilibre et de solidarité. »

Jean-Vincent Valliès,
8^e vice-président d'Orléans Métropole, chargé de la Gestion et la Coordination des pôles territoriaux, et maire de Chécy



« Cette ambition vient renforcer les notions de solidarité, de subsidiarité et de soutenabilité que nous avons à cœur de transformer en réussite. »

Marie-Agnès Linguet,
2^e vice-président d'Orléans Métropole, chargée de l'Habitat, du Logement et de la Cohésion sociale, et maire de Fleury-les-Aubrais

Dossier spécial
**PROJET
MÉTROPOLITAIN**
dans notre prochain
numéro



**GROUPE LAURÉAT
PRESENTI**
Bouygues bâtiment
Centre Sud-Ouest,
Jacques Ferrier, Populous,
Chaix & Morel et associés,
Agence Ter, Snaik

© GROUPEMENT BOUYGUES - BÂTIMENT CENTRE SUD-OUEST

un
projet
concret

face à une ambition
forte du territoire



GRAND PROJET

Dans le sillage de CO'Met

Dévoilé le 11 juillet en conseil métropolitain, le lauréat pressenti pour la réalisation de CO'Met réunit le constructeur Bouygues et les architectes Jacques Ferrier et Populous. Cet équipement modulable pourra accueillir simultanément de grands événements sportifs, culturels et économiques.

Une façade qui ondule, à l'instar du fleuve royal ; un concept « 4 en 1 » inédit en France et novateur dans son approche ; un geste architectural puissant qui pose l'ambition du territoire et marque l'une des entrées d'Orléans, capitale régionale.

Le 11 juillet, Orléans Métropole a dévoilé le lauréat pressenti pour la réalisation de l'un de ses projets phare : CO'Met. Il s'agit du constructeur Bouygues, associé aux architectes Jacques Ferrier et Populous. Pour rappel, quatre candidatures de grande qualité étaient engagées depuis septembre 2016 dans la procédure de dialogue compétitif.

L'originalité de CO'Met est de réunir, sur un même site, quatre équipements modulables et capables d'accueillir simultanément de grands événements nationaux et internationaux :

- une salle de sports de 8 000 places, extensible à 10 000, répondant aux cahiers des charges des fédérations sportives internationales,
- un palais des congrès doté d'un auditorium de 1 000 places et d'un espace de restauration de 1 000 couverts disposant d'une terrasse ouverte sur le Bras des Montées,

- un nouveau parc des expositions de 16 000 m², extensible à 21 000 m²,

- le Zénith d'Orléans, dont la structure reste inchangée.

Véritable entrée de ville et de métropole, l'ensemble affirme cette identité ligérienne qui caractérisera d'autres équipements structurants du territoire, comme le MOBE (Muséum pour la biodiversité et l'environnement). Il se veut également vertueux sur le plan environnemental.

« Ce projet va nécessiter de réenvisager les accès et le stationnement afin d'accueillir congressistes et spectateurs dans les meilleures conditions, sans engorger les alentours », indique Olivier Carré, président d'Orléans Métropole. Le parc de stationnement des Montées sera entièrement réaménagé et relié au site par une liaison piétonne de 400 mètres. Un carrefour est envisagé en amont, entre la zone des Chèvres-Noires et CO'Met, conduisant directement au parking des Montées. Enfin, il est prévu de créer une station de tram à proximité de la grande salle de sports.

Porté par Orléans Métropole, avec l'appui de l'Etat, de la Région et du Département, CO'Met, qui entrera en fonction à partir de 2020, sera « rôdé pour "Paris 2024" », souligne Olivier Carré.

CALENDRIER

► **Début 2018** : réaménagement du parking des Montées et création de la liaison piétonne

► **Été 2018** : construction de la salle de sports, du palais des congrès et de la première partie du parc des expositions

► **Ouverture prévue en 2020**

► **2022** : livraison de la seconde partie du parc des expositions

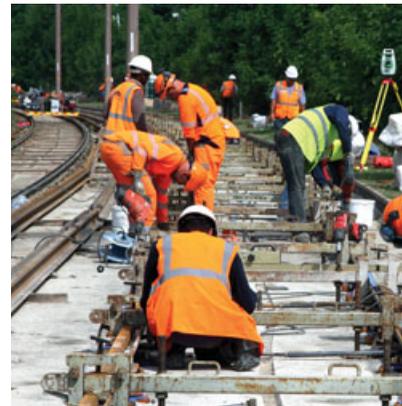


© GROUPEMENT BOUYGUES - BÂTIMENT CENTRE SUD-OUEST

TRANSPORTS

Tram : réouverture de la ligne A

Après une interruption de six semaines, cet été, pour procéder aux travaux de consolidation et de renouvellement des voies dans le secteur Basse-Mouillère-Zénith, la circulation du tram sur la ligne A a repris le samedi 26 août, avec un retour progressif à la vitesse maximale de 70 km/h (réduite depuis 2013 sur cette portion pour des raisons de sécurité). Ce chantier hors norme, consécutif à l'usure prématurée des voies de la ligne A dans certains secteurs, a été engagé par Orléans Métropole en 2016 et doit se poursuivre, par phases, jusqu'en 2019.



PROCHAIN CONSEIL D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Jeudi 28 septembre 2017 à 18h,
centre municipal d'Orléans

ATELIERS COMPOSTAGE

À l'heure des bonnes résolutions de rentrée, si l'on adoptait le compostage ? Les ateliers compostage et de remise gratuite de composteurs reviennent du 20 septembre au 25 octobre, avec les formules « pratique » (1h30, les mercredis et samedis) ou « rapide » (1h les lundis et jeudis), ainsi qu'un atelier « parents-enfants » pendant les vacances de la Toussaint. Inscription via le formulaire interactif sur www.orleans-metropole.fr/déchets (rubrique contactez-nous) ou auprès de la direction de la Gestion des déchets au 02 38 56 90 00.

TOQUÉS DE L'EMPLOI

L'hébergement et la restauration font partie des secteurs d'activité les plus pourvoyeurs d'emploi en région Centre-Val de Loire. Pour répondre aux besoins de recrutement, Pôle emploi Orléans Nord et Orléans Métropole, en lien avec de nombreux partenaires, organisent le concours culinaire « Les Toqués de l'emploi », le 4 décembre prochain. Les candidats sélectionnés devront réaliser, à partir d'un panier d'ingrédients, un plat et un dessert dans un temps imparti. Dépôt des candidatures, CV et lettres de motivation à partir du 18 septembre à lestoquesdelemploi.45054@pole-emploi.fr ou à Pôle emploi Orléans Nord, 8 avenue du Général-Patton, à Orléans.

RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI

À surligner dans votre agenda ! Des « Rendez-vous pour l'emploi » sont programmés le 4 octobre de 9h à 16h à la Chambre de commerce et d'industrie, place du Martroi. Ils seront focalisés sur les besoins des entreprises dans les métiers de la relation client.



CIRCULATION

Une voie pour apaiser le trafic au nord de la métropole

Menés depuis 2015 par Orléans Métropole, les travaux de requalification et d'aménagement de la rue de la Tuilerie se sont achevés cet été. Ils se sont déroulés en deux phases, entre la RD97 et la rue du Polygone en 2015-2016, puis la rue du Polygone et la RD2020 en 2016-2017. Ainsi, cette liaison traverse les communes de Saran, Fleury-les-Aubrais et Chateau permettant de fluidifier le trafic au nord d'Orléans Métropole tout en sécurisant les liaisons intercommunales. Huit millions d'euros ont été investis par Orléans Métropole dans cet aménagement qui comprenait aussi l'aménagement d'une voie piétons-cyclistes éclairée tout au long de l'itinéraire, la création de giratoires, de signalisation limitant la vitesse à 50 km/h et de plusieurs bassins de rétention pour assurer une meilleure gestion hydraulique. ■



Réception de la nouvelle voie, en août 2017

En accord avec les groupes siégeant au conseil d'Orléans Métropole, la parution des tribunes reprendra dans la Lettre d'information d'octobre.